



Fiche technique N° LA3540
09-11-2021

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- Nouvelles et anciennes maçonneries
- Métaux non ferreux :
Aluminium - Acier galvanisé - Zinc - Cuivre
- Matières plastiques : PVC
- Carrelage et verre
- Bois et dérivés - Bois exotiques
- Plâtre et dérivés :
Plaques de plâtre cartonnées - Enduits de plâtre
- Anciennes peintures :
Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques

lauréat mix velours

Impression et finition
multisupports isolante
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR*
14 +/- 2 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Impression et finition microporeuse multisupports isolante d'aspect velours non lustrable** à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR*

Intérieur : surfaces murales, bois et dérivés du bois, bois tropicaux ou résineux, carrelage mural, PVC, verre, supports non ferreux, supports ferreux après sous-couche.

***Extérieur :** bois et dérivés de bois neuf ou en bon état, supports ferreux et non ferreux après sous-couche.

Qualités dominantes :

- **Très grande résistance au lustrage pour le blanc et les teintes pastel; en cas de traces de frottement le passage d'une éponge légèrement humide suivi d'un séchage complet permet de retrouver un mur sans défaut.
- La peinture acquiert toutes ses propriétés de non lustrabilité et lessivabilité après 28 jours de séchage.
- Forte opacité
- Tendue optimal
- Isolant des tâches courantes (nicotine, suie, encre)
- Additivé anti-rouille (têtes de clous, agrafes)
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= 14 +/- 2 m²/L (selon le support).



= 1 h



= 6 h (selon supports) / 48 h (en impression isolante) (à 20°C et 60% d'humidité relative)

Pour une isolation optimale des tâches et du tanin prévoir une consommation entre 10 à 12 m²/L.

Sur fonds poreux (plâtres dérivés, bois et dérivés, anciennes et nouvelles maçonneries) prévoir une consommation entre 12 et 14 m²/L.

Sur fonds bloqués prévoir une consommation entre 14 et 16 m²/L.

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc pur - Noir
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Velours
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1.).

- **Matériel** : Brosse, rouleau microliss HD 12 ou aqualiss 13, Airless Mark V de Graco ou Airless Wagner Prospray 3.39 filler: buse verte 5/17 ou 5/19, pression 140 bars.
- **Dilution et nettoyage du matériel** : Eau
- **Conditionnement** : 1 L - 3 L - 12 L (sauf BTJ et BTR)

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc)** : 1,35 à 1,45
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc)** : 56 à 60 %
- **Taux de brillance à 60°** : 6
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter, broser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer puis laisser sécher.**
- **Pour les métaux ferreux et non ferreux** : dégraisser, broser et dépoussiérer pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, lessiver avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur matières plastiques et anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur bois tropicaux ou résineux** : dégraissage au préalable avec un dégraissant adapté
- **Anciens badigeons** : les éliminer totalement

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
 - **Sur fonds neufs et fonds poreux (plâtre et dérivés, anciennes et nouvelles maçonneries, bois et dérivés), métaux non ferreux en intérieur, PVC, verre et carrelage mural** : appliquer une 1ère couche diluée selon la porosité du support suivie de 2 couches pures de **lauréat mix velours** à 6 heures d'intervalle.
 - **Sur fond tâché, bois tropicaux ou résineux (tanins)** : appliquer une 1ère couche non diluée en impression suivi de 2 couches à 48 heures d'intervalle entre chacune des couches.
 - **Sur les métaux ferreux**: appliquer au préalable, une couche de **laurafer primaire anti-corrosion** suivie de 2 couches de **lauréat mix velours** à 6 heures d'intervalle.
 - **Sur les métaux non ferreux en extérieur**: appliquer une couche de **laurafer primaire anti-corrosion** suivie de 2 couches pures de **lauréat mix velours** à 6 heures d'intervalle.
 - **Ce produit n'est pas à utiliser sur des surfaces sujettes à des projections de matières grasses ou autres.**
 - **Le produit obtient toutes ses propriétés d'adhérence au bout de 8 jours de séchage complet.**
 - Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
 - **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
 - **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
 - **Produit à mélanger avant utilisation.**
- Voir les fiches techniques des produits cités*

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015